



## Le Département de la Dordogne lance l'opération Masques citoyens

La Dordogne, grâce notamment à ses caractéristiques rurales, à son éloignement des principaux foyers de contamination au moment de la mise en place du confinement, mais aussi au sens civique de ses habitants, est restée jusqu'à présent à l'écart des zones les plus gravement touchées par le virus. Pour autant, le risque n'est bien entendu pas écarté et le virus continue de circuler.

*Publié le 23 avril 2020*

Le Conseil départemental s'est attaché, durant cette période, à maintenir la continuité de son activité, en particulier en direction des plus fragiles, mais aussi à permettre aux personnels placés en première ligne (Maisons d'Enfants à Caractère Social, services d'aide à domicile, résidences autonomie, personnel du Département...) de travailler avec des masques FFP2 ou chirurgicaux. Face à la pénurie, il a également fourni à l'ARS des milliers de masques pour équiper les personnels soignants. 1,4 millions de masques ont ainsi été commandés pour plus d'un million d'euros.

Alors que la perspective d'un déconfinement progressif se précise à compter du 11 mai prochain, la question des modalités de sa mise en œuvre ne cesse d'interroger citoyens et élus locaux. Dans ce contexte si particulier, le strict respect des gestes barrière, de la distanciation sociale et des mesures d'hygiène jouera un rôle essentiel dans le combat collectif qui doit se poursuivre afin de réduire le risque de propagation du COVID-19.

En complément, la mise à disposition pour l'ensemble des Périgourdins de masques de protection « grand public » en tissu constitue l'une des solutions permettant d'améliorer leur sécurité sanitaire au moment du déconfinement. Sur ce sujet, il apparaît que l'État n'a à ce jour rien prévu pour assurer la fourniture concrète de tels masques. Heureusement, de nombreuses initiatives ont été lancées sur l'ensemble de nos territoires, grâce à l'implication exemplaire des élus locaux et de nombreux bénévoles associatifs. Au moment où la distribution de masques devient incontournable, l'approvisionnement en matériaux de base (tissu, fil, élastique...) se révèle toutefois de plus en plus aléatoire au fil des jours.

**C'est pourquoi le Département a pris la décision d'acheter du tissu, de l'élastique et du fil en quantité suffisante afin d'accompagner les initiatives locales et de susciter l'engagement de nouvelles personnes bénévoles.**

<https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/le-departement-de-la-dordogne-lance-operation-masques-citoyens-12465?>

Dès à présent, une opération de recensement des initiatives locales et des besoins est en cours auprès des maires de Dordogne. Par ailleurs, un formulaire en ligne permet aux couturières et couturiers encore disponibles de s'inscrire pour participer à une grande opération bénévole et citoyenne de fabrication de masques.

## Je suis équipé et souhaite participer bénévolement à la production de masques en tissus ?



1- Je m'inscris via le formulaire en ligne [www.bit.ly/masquescitoyens](http://www.bit.ly/masquescitoyens)  
(<http://www.bit.ly/masquescitoyens>)

2- Les conseillers départementaux de mon canton me fourniront les matériaux nécessaires à la confection de masques aux normes AFNOR : tissu, fil, élastique, patron...

3- Je réalise les masques et les remets à la mairie de ma commune, qui se chargera de la distribution à la population selon les priorités identifiées.

4- Pour tout renseignement, j'appelle le **05 53 02 20 52** ou j'écris à l'adresse [masquescitoyens@dordogne.fr](mailto:masquescitoyens@dordogne.fr)